

Vendredi 2 mars 2018

Collège Henri Dunant – Royan

## LANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DES TABLETTES NUMÉRIQUES DANS TOUS LES COLLÈGES DE LA CHARENTE-MARITIME



En 2018, les 45 collèges publics de la Charente-Maritime non encore équipés, ainsi que 5 collèges privés vont être dotés chacun de 3 classes mobiles de 15 tablettes chacune dans le cadre de l'appel à projet 2017 "collèges numériques et innovations pédagogiques" lancé par l'Etat et financé par l'Etat et le Département.

Cette opération correspond à la mise à disposition de 135 valises\* de classes mobiles auxquelles il convient d'ajouter 200 tablettes livrées au collège de Courçon en janvier 2018, soit 2225 tablettes pour les élèves, et 1 556 tablettes individuelles pour les enseignants.

\* Ces valises comportent chacune 15 tablettes numériques et sont équipées de bornes de rechargement et de points d'accès wifi. Elles permettront un usage selon les besoins des professeurs avec un maximum de souplesse quant à leur maintenance et leur utilisation.

Au total, ce sont 4 318 tablettes qui auront été mises à disposition des collèges depuis 2015 pour un montant total de 2 364 480 € co-financées par l'Etat et le Département (974 230 € à la charge de la collectivité).

## ■ LE COLLÈGE "HENRI DUNANT" ... UN ÉTABLISSEMENT QUI ÉVOLUE AVEC LE NUMÉRIQUE !

Le collège a bénéficié d'un renouvellement total de son équipement informatique en 2016.

207 ordinateurs (*dont 51 ordinateurs portables*) sont mis à la disposition des collégiens, ainsi que 36 vidéoprojecteurs (*dont 4 interactifs*) et 3 tableaux blancs interactifs.

Le taux global d'équipement est de 1 ordinateur pour 3,2 élèves.

Comme dans tous les collèges du Département, des équipements spécifiques ont été déployés dans ce collège : 6 tablettes individuelles pour les enseignants d'EPS, 1 valise de balado-diffusion pour l'apprentissage des langues vivantes et une imprimante 3D.

**La remise de ces 45 tablettes réparties en trois classes mobiles pour les élèves de 5<sup>ème</sup> et les 59 tablettes individuelles pour les enseignants vient compléter ce dispositif pour faire du collège "Henri Dunant" un établissement qui bénéficie des technologies les plus récentes au service de la réussite scolaire de ses élèves.**

### À propos du collège

Nombre d'élèves : 657 dont 631 demi-pensionnaires

Nombre de repas moyens servis par jour en 2016-2017 : 700

Nombre d'agents Départementaux : 14

Coût tablettes élèves : 21 840€

Dotation globale de fonctionnement pour 2018 : 156 063€

## ■ LES USAGES PÉDAGOGIQUES DE LA TABLETTE NUMÉRIQUE ...

La valise de tablettes permet un accès rapide à l'outil numérique, disponible immédiatement et partageable entre plusieurs utilisateurs.

Chaque tablette peut accéder au même réseau que les ordinateurs de l'établissement pour un échange facile et personnalisé de documents des élèves et des enseignants, au collège et à la maison.

Un élève étranger qui ne maîtrise pas le français accède à une traduction des documents travaillés en classe dans sa langue maternelle ce qui lui permet de suivre le même cours que les autres élèves pour une meilleure intégration.

Un élève "Dys" (*élève souffrant de dyslexie, dyspraxie, dysphasie, ainsi que certaines manifestations induites par ces troubles comme la dyscalculie, la dysgraphie ou la dysorthographe*) trouve un ensemble d'outils adaptés.

Le professeur peut gérer, bloquer, projeter les tablettes des élèves. La tablette complète le cahier par une écriture possible à plusieurs mains sur un même document. C'est un "couteau suisse pédagogique" passant de la photo à l'écriture, de la lecture à la création musicale, artistique, multimédia ou scientifique.

Elle permet aux élèves d'accéder à la création et donc à plus de motivation pour apprendre.

Depuis 2013, dans le cadre du transfert de la responsabilité des infrastructures et de l'équipement informatique des collèges, le Département a accompagné avec détermination l'évolution des pratiques pédagogiques et des usages numériques des enseignants et des collégiens de la Charente-Maritime.

**Une démarche d'équipement global et homogène a été mise en œuvre :**

Depuis 2014, le Département a acquis plus de 7 500 ordinateurs fixes et portables et équipé les salles de classes des collèges avec 540 vidéoprojecteurs et 82 vidéoprojecteurs interactifs ou tableaux numériques interactifs dans le cadre du renouvellement quinquennal de l'équipement des collèges. En 2017, tous les collèges qui n'en avaient pas acquis sur leurs fonds propres ont été équipés d'une imprimante 3D pour l'enseignement de la technologie.

■ **RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE**

En Charente-Maritime, les 51 collèges publics sont raccordés à la fibre optique depuis septembre 2013 et le Département loue les infrastructures associées : 20 mégabits par seconde.

**Objectif :** Augmenter le débit afin de l'adapter aux nouveaux usages numériques.

■ **DÉPLOIEMENT DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

Entre 2013 et 2018, le Département a accompagné le déploiement par l'Etat de l'Espace Numérique de Travail (ENT) "I-Cart" dans l'ensemble des collèges du Département dans le cadre des renouvellements. En septembre 2017 ce sont les 51 collèges qui disposent de ce véritable "cartable électronique des élèves".

■ **UNE AMÉLIORATION CONSTANTE DES RÉSEAUX DÉPLOYÉS DANS LES COLLÈGES**

La démarche de mise en œuvre d'un réseau rapide, efficace et adaptée aux usages, initiée par le raccordement de tous les collèges au réseau de fibre optique, se poursuit par une **réflexion sur l'installation progressive de bornes WIFI dans les collèges**. Le Département a d'ailleurs répondu à l'appel à projet "Collèges numériques et ruralité" qui permet le financement par l'Etat de l'installation de réseaux WIFI dans les collèges.

**Collèges numériques et ruralité**

En 2017, le Département a répondu à l'appel à projet "Collèges numériques et ruralité" qui permet le financement par l'Etat de l'installation de réseaux WIFI dans les collèges. **Ce dispositif permettra de partiellement financer l'installation de bornes WIFI dans 18 collèges ruraux (liste ci-contre)** au cours des années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 pour un montant total estimé de 882 632 € (avec une participation maximale de l'Etat de 416 745 €, plafonnée à 50% du coût de l'installation et à un montant de 25 000 € par collège).

Collège	Ville
Arlette Guirado	ARCHIAC
L'Ouche des Carmes	AULNAY DE SAINTONGE
Les Vieilles Vignes	COZES
Jules Ferry	GEMOZAC
Léopold Dussaigne	JONZAC
de la Trézence	LOULAY
Didier Daurat	MIRAMBEAU
de la Tour	MONTGUYON
La Fontaine	MONTLIEU LA GARDE
Emile Combes	PONS
Bernard Roussillon	SAINT-AIGULIN
Maurice Chastang	SAINT-GENIS DE SAINTONGE
Raymond Bouyer	ST-HILAIRE DE VILLEFRANCHE
Georges Texier	SAINT-JEAN D'ANGELY
Fontbruant	SAINT-PORCHAIRE
Robert Cellerier	SAINT-SAVINIEN
Hélène de Fonsèque	SURGERES
Marcel Pagnol	TONNAY-BOUTONNE